Compte-rendu des émissions de CO_2 et suivi du plan d'actions de réduction

Rapport préparé conformément à la norme ISO 14064-1

Introduction

Précédemment avec Royal BAM Group et depuis 2022 de manière autonome, Galère effectue le monitoring de ses émissions de CO_2. Galère est certifiée ISO 14001, ISO 50001 et est, depuis 2022, certifiée Echelle de Performance CO2 : niveau 3. Ces certifications couvrent la conception, la coordination et l'exécution de tous les travaux et ouvrages dans les domaines du bâtiment, du génie civil et de l'environnement.

Quantification et reporting

Les données sont collectées via différentes voies. Les consommations électriques sont collectées sur base du relevé du compteur directement sur site ou grâce à un système automatique de relevé (EWATTCH). Le relevé des compteurs haute tension est effectué sur base des factures reçues. Nous demandons également aux chefs de chantier de comptabiliser les livraisons de mazout servant à l'alimentation des groupes électrogènes et des engins de chantier. Notre contrat cadre de fourniture d'électricité 100% verte, lorsqu'il est utilisé, nous permet de considérer un facteur de conversion moindre (voir tableau page 13 de ce rapport). Conformément à l'annexe E de la norme ISO 14064-1, l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques est comptabilisée dans notre revue énergétique (consommation) mais la fraction délivrée au réseau n'est pas considérée et la partie consommée impacte nullement (facteur de conversion en kg de CO2 égal à zéro) le calcul de nos émissions de CO2.

Concernant les transports, les quantités de diesel, d'essence et de charge électrique nous sont transmises par le fournisseur. Les voyages en avions sont identifiés individuellement.

Pour les kilomètres parcourus par les travailleurs entre leur domicile et le lieu de travail au moyen de leur véhicule privé, nous prenons en compte les kilomètres remboursés sur base du contrat de travail. Le facteur de conversion choisit est celui d'un carburant inconnu.

Les données utilisées sont cumulatives et consolidées trimestriellement. La publication des résultats se fait semestriellement.

Présentation des résultats – actions – analyses par année 2019

Objectifs de réduction et performance (Royal BAM Group) :

"*The ambition is to achieve a net positive impact on climate and natural resources*".

Rapport annuel intégré 2019 du Royal BAM Group : https://www.bam.com/en/flexpaper/768849

Targets	Performance in 2019	
• Achieve 25 per cent relative emissions reduction in scopes 1, 2 and 3 (employee travel) by 2020 (base year 2015).	BAM reduced its CO_2 intensity by 24 per cent compared to 2015.	○○●
• Be included in the CDP Climate A List Leadership Index by achieving performance band A.	BAM achieved leadership status on CDP's climate change benchmark and performance was rated A.	○○●
• Deliver at least one product or service contributing to wider emissions reduction (zero carbon product) per operating company by 2020.	In total BAM has delivered four zero carbon projects. BAM delivered two projects in 2019: 567 zero energy homes in the Netherlands and a new energy neutral office in Sint-Truiden.	○●○
• Recycle or re-use 100 per cent of construction and office waste by 2025.	BAM reduced the amount of construction and office waste to landfill and incineration to 32 kilotonnes (2018: 35 kilotonnes).	○●○
• Deliver at least one BAM circular project, product or service per operating company by 2020.	In total, BAM has delivered 14 circular projects. BAM delivered ten circular projects in the Construction and Property business line in the Netherlands, Belgium and the United Kingdom in 2019.	○○●
• Source 100 per cent sustainable timber by 2020.	BAM increased the completeness of its timber analysis to 80 per cent. Of the covered timber, 99 per cent is certified sustainable.	●○○

26 - CO_2 emissions intensity

(in tonnes per €1 million revenue)

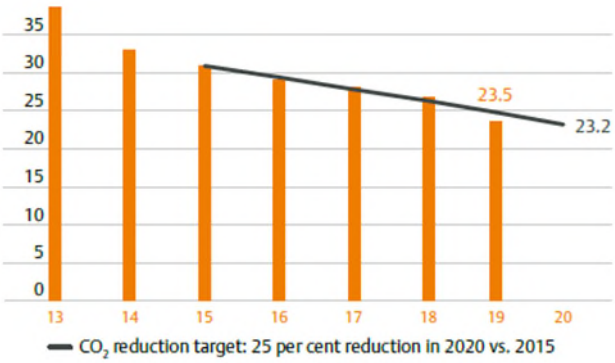

29 - CO_2 emissions per source

(in kilotonnes)

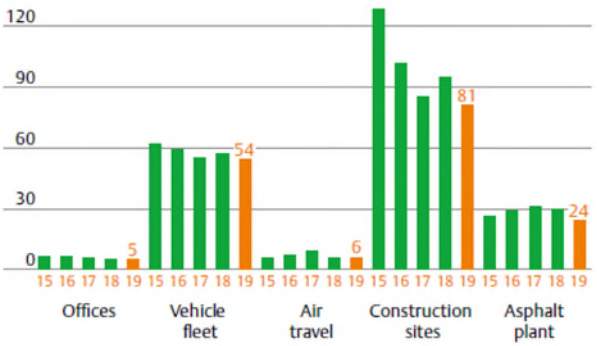

Extraits de "*Integrated Royal BAM Group annual report 2019 – 3.4 Environmental performance*"

Action annuelle spécifique : BAM a planté 150.000 arbres - "*Royal BAM Group nv made the sustainable choice to celebrate its 150th anniversary by planting 150,000 trees in 2019, to help*

preserve the planet for future generations. BAM employees volunteered at various locations to plant the trees, with support from school children in Belgium and Denmark".

Objectifs et chiffres spécifiques à BAM Galère (hors BAM Lux) - résumé du plan d'actions 2019 :

- Intégrer le nettoyage régulier des panneaux photovoltaïques dans le programme de gestion du bâtiment
- Consommation des chantiers : décompteur sur une installation pilote pour le suivi des consommations en électricité, analyse du marché et choix d'un système
- Consommation du carburant des véhicules de société : sensibilisation individuelle
- Mobilité alternative : création et diffusion d'une bike policy
- Consommation du siège administratif : audit énergétique dans le cadre de la certification ISO 50001

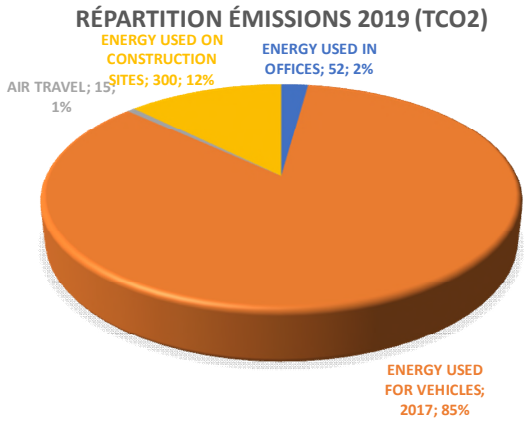

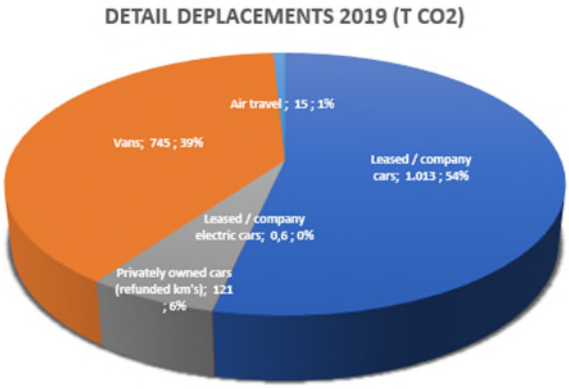

2020

Objectifs de réduction et performance (Royal BAM Group) :

Rapport annuel intégré 2020 du Royal BAM Group : https://www.bam.com/en/flexpaper/773094

Targets	Performance in 2020	
• Achieve 25 per cent relative emissions reduction in scopes 1, 2 and 3 (employee travel) by 2020 (base year 2015).	BAM reduced its CO_2 intensity by 35 per cent compared to 2015.	○○●
• Be included in the CDP Climate A List Leadership Index by achieving performance band A.	In 2020, BAM again received an A and achieved leadership status on CDP's climate change benchmark.	○○●
• Deliver at least one product or service contributing to wider emissions reduction (zero-carbon product) per operating company by 2020.	In total BAM has delivered four (2019: four) products/service classified as zero carbon. BAM delivered 313 zero-energy homes in the Netherlands in 2020.	●○○
• Recycle or re-use 100 per cent of construction and office waste by 2025.	BAM increased the recycle or re-use rate of its construction and office waste to 76 per cent (2019: 75 percent).	○●○
• Deliver at least one BAM circular project, product or service per operating company by 2020.	In total, BAM has delivered 16 (2019: 14) circular projects. BAM delivered two circular projects in the Construction and Property business line in the Netherlands and the United Kingdom in 2020.	○○●
• Source 100 per cent sustainable timber by 2020.	BAM's completeness of its timber analysis is 81 per cent. Of the covered timber, 99 per cent is certified sustainable.	●○○

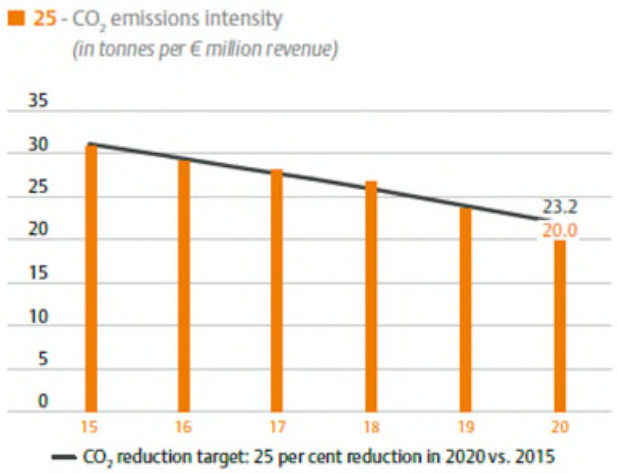

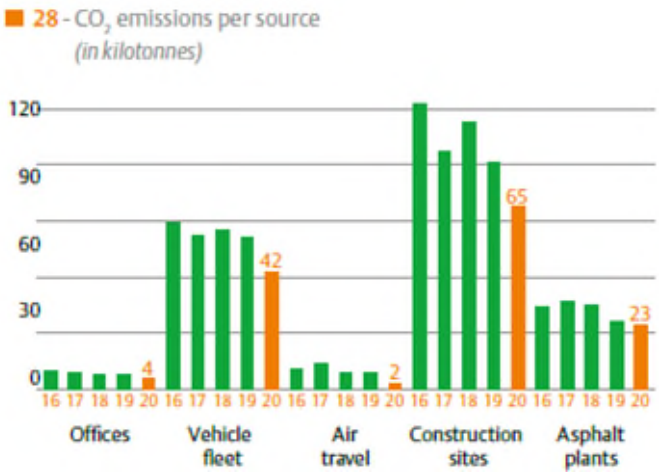

Extraits de « *Integrated Royal BAM Group annual report 2020 - 3.3 Environmental performance* »

Rapport combiné de l'auditeur indépendant sur les états financiers et les informations non financières de 2020 : https://annualreportbam.com/other-information/combined-independent-auditor%E2%80%99s-report-on-the-2020-financial-statements-and

Liste A du CDP, janvier 2020 : https://www.bam.com/en/press/press-releases/2020/1/bam-recognised-for-leading-efforts-against-climate-change?position=6&list=Ca-M6UzBjjzhWNX5F1aZmWPQOdULn10C1VV2FS-FCZk

Objectifs et chiffres spécifiques à BAM Galère (hors BAM Lux) - résumé du plan d'actions 2020 :

- Consommation des chantiers : monitoring automatique des consommations, achat du système choisi et phase de test sur quelques chantiers pilotes
- Consommation du siège administratif : suite de l'audit énergétique dans le cadre de la certification ISO 50001 - identification des possibilités d'amélioration
- Sensibilisation aux véhicules électriques : étude de mise à disposition d'un véhicule de pool électrique
- Consommation de carburants : nouvelle car policy (BAM Belgium)

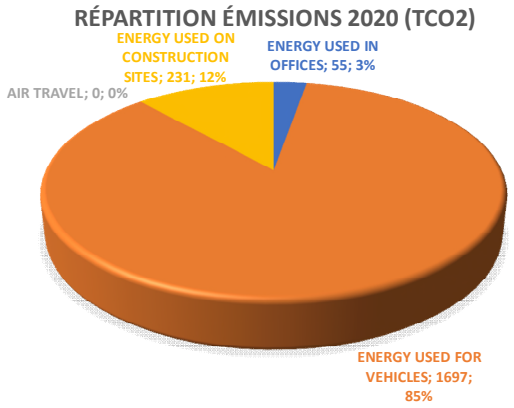

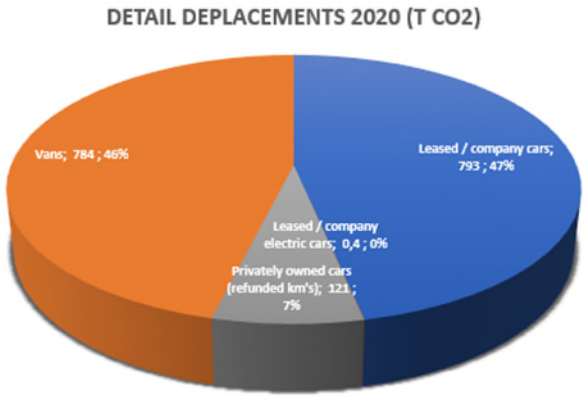

2021

Objectifs de réduction et performance (Royal BAM Group) :

Rapport annuel intégré 2021 du Royal BAM Group : https://www.bam.com/en/flexpaper/777830

Performance environnementale 2021 : https://annualreportbam.com/business-performance/environmental-performance

Targets	Performance in 2021
• Achieve 50 per cent relative emissions reduction in scopes 1, 2 and 3 (employee travel) by 2030 (base year 2015).	BAM reduced its CO_2 intensity by 44 per cent compared to 2015.
• Be included in the CDP Climate A List Leadership Index by achieving performance band A.	In 2021, BAM again received an A and achieved leadership status on CDP's climate change benchmark.
• Achieve 50 per cent relative construction and office waste reductions by 2030 (base year 2015).	BAM reduced its construction and office waste intensity by 46 per cent compared to 2015.
• Recycle or re-use 100 per cent of construction and office waste by 2025	BAM re-used or recycled 77 per cent of its construction and office waste in 2021 (2020: 76 per cent)
• Source 100 per cent sustainable timber in all projects in BAM's home markets	BAM's completeness of its timber analysis in its home markets is 89 per cent. Of the covered timber, 99 per cent is certified sustainable.

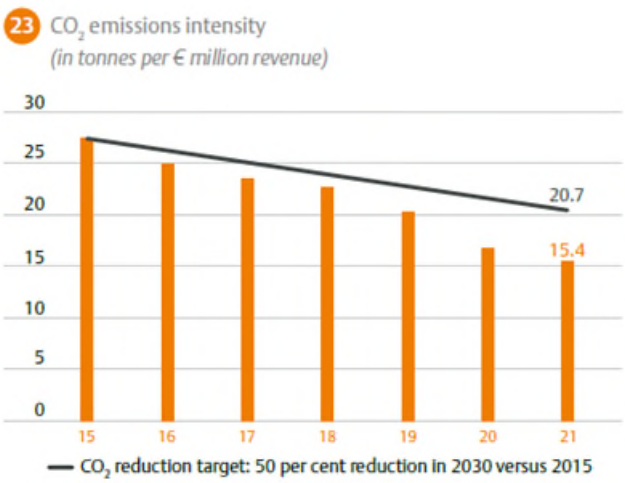

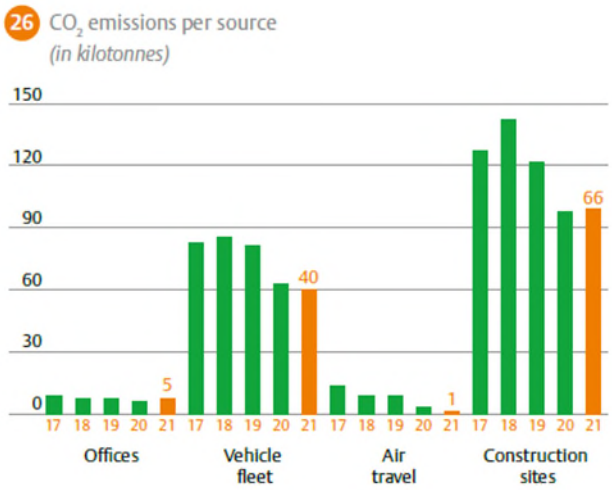

Extraits de « *Integrated Royal BAM Group annual report 2021 - 3.3 Environmental performance* »

Liste A du CDP, décembre 2021 : https://www.bam.com/en/press/press-releases/2021/12/bam-recognised-for-leading-efforts-against-climate-change

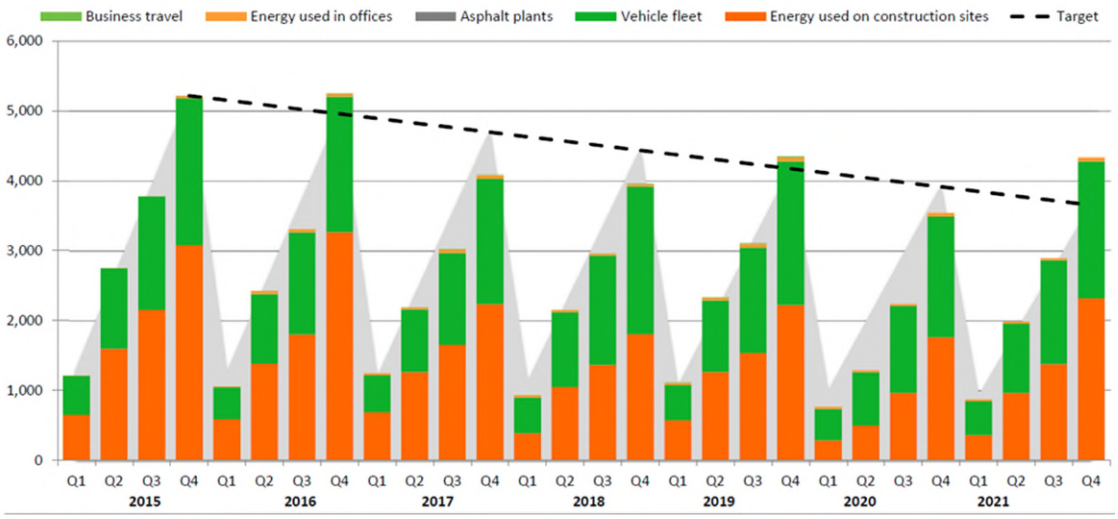

Emissions de BAM Galère (y compris BAM Lux) par type comparé à l'objectif global de réduction

Objectifs et chiffres spécifiques à BAM Galère (hors BAM Lux) - résumé du plan d'actions 2021 :

- Consommation des chantiers : mise en place du système de monitoring automatique des consommations électriques sur quelques chantiers pilotes
- Sensibilisation aux véhicules à motorisation différenciée : suivi de l'utilisation de la nouvelle car policy et réflexion sur l'adaptation des capacités de charge (bureau/chantier) avec l'arrivée de nouveaux véhicules
- Collecte des données pour le « *sustainability reporting* » : 100% des données (déchets, énergie et bois)

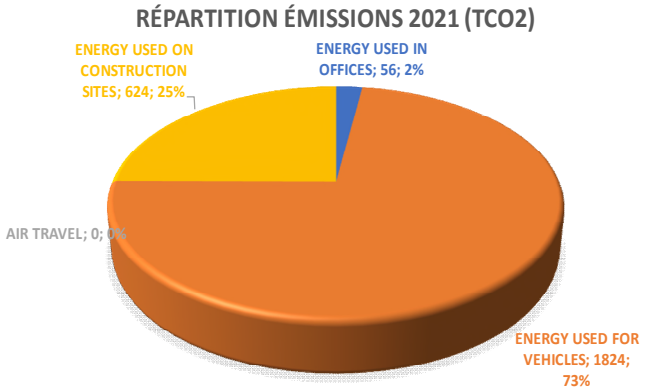

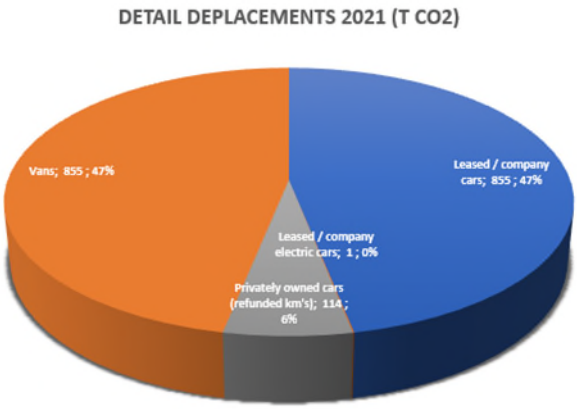

2021	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de chantiers n'ayant pas envoyé le relevé	15	15	6	5	4	4	0	0	0	2	0	1
Nombre de chantiers	61	61	61	61	60	60	58	58	57	53	52	51
% de relevés non reçus	25%	25%	10%	8%	7%	7%	0%	0%	0%	4%	0%	2%
% de relevés reçus	75%	75%	90%	92%	93%	93%	100%	100%	100%	96%	100%	98%

2022

En février 2022, Galère intègre le Groupe Thomas & Piron et a l'opportunité de définir ses propres objectifs de réduction CO_2. Les 9 objectifs suivants ont été déterminés. Ils ont été suivis et analysés dans le courant de l'année 2022 en vue de les évaluer lors de la Revue de Direction suivante (avril 2023).
Compte tenu de la crise sanitaire du coronavirus et de son impact sur nos activités en 2020 et 2021, nous avons choisi comme année de référence 2019. Les objectifs en matière de réduction de CO_2 sont basés sur les données récoltées en 2019. Il est à noter que les chiffres consolidés et publiés dans le rapport annuel de Royal BAM Group pour les années antérieures à 2022 (ci-avant) comprennent les émissions de Galère **et** de sa filiale au Grand-Duché de Luxembourg. Les tableaux et graphiques présentés à la suite ne reprennent que les données de Galère.

1. ***Réduction des émissions de CO2 produites par nos activités*** : réduction de 10% à l'horizon 2025 par rapport à 2019.
2. ***Monitoring automatique des consommations électriques*** : mise en place du système EWATTCH sur tous les chantiers sélectionnés (et en activité) à fin 2022.
3. ***Fourniture électrique*** : contrat cadre de fourniture 100% verte.
4. ***Branchement des chantiers prioritairement au réseau électrique***.
5. ***Alternatives à l'énergie fossile*** : sensibilisation à l'utilisation de systèmes producteurs d'électricité utilisant une énergie alternative (non fossile, non ou peu émettrice de CO2) Exemples : Battery Pack en soutien ou en remplacement du groupe électrogène, outillage sur petite batterie…
6. ***Politique Fleet*** : proposer l'accès à un véhicule individuel PHEV/EV à 100% des collaborateurs disposant d'un véhicule de fonction, sur base de critères définis dans la car policy.
7. ***Voiture de pool*** : une voiture de pool full électrique acquise pour fin 2022.
8. ***Rénovation des conteneurs chantier « base vie » (hors magasin)***: 20 rénovés/an, avec l'objectif qu'ils soient tous rénovés (ou neufs) pour 2030.
9. ***Sensibilisation du personnel chantier sur l'utilisation raisonnée de l'énergie*** : campagne d'affichage.

Chiffres spécifiques à Galère (hors Galère Lux) – suivi des indicateurs et résumé du plan d'actions 2022

Les indicateurs sur les émissions de CO_2 sont présentés sous forme de graphiques soit à la suite (répartition des émissions de CO_2 sur l'année et détail des déplacements) soit en dernières pages (Evolution émissions CO_2 : Target 2019-10% horizon 2025, Consommations chantiers hors mazout, Mazout chantiers).

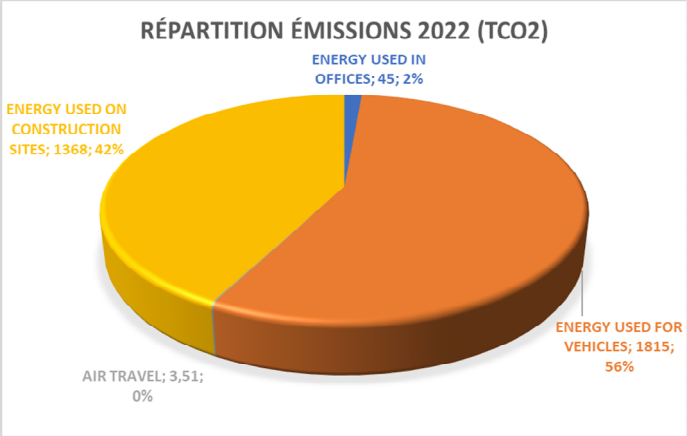

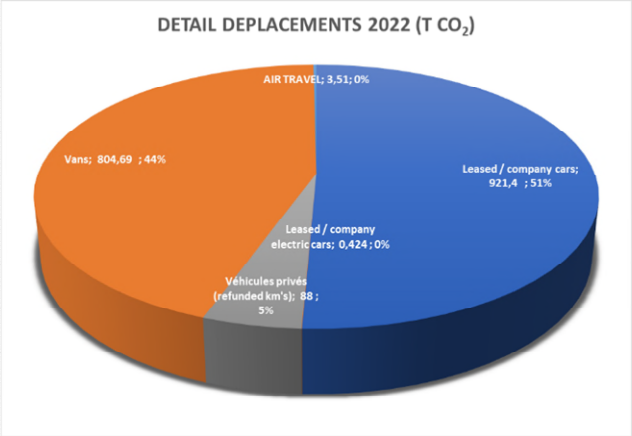

Ils reflètent la réalisation des objectifs 1, 3, 4, 5, 7, 8 et 9. L'objectif 2 est suivi dans le cadre de l'analyse trimestrielle des relevés environnement. L'objectif 6 n'aura un impact que sur 2024 et les années suivantes, la livraison des véhicules étant toujours retardée.

L'action « obtenir 100% des relevés » en vue de réaliser un reporting complet est suivie grâce au tableau suivant :

2022	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.
Nombre de chantiers n'ayant pas envoyé le relevé	2	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	1
Nombre de chantiers	61	58	56	53	52	48	47	47	47	44	44	42
% de relevés non reçus	3%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	5%	2%	2%
% de relevés reçus	97%	98%	98%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	95%	98%	98%

La réalisation (suivi) des 9 objectifs de 2022 sont présentés au tableau suivant :

1	**Réduction des émissions de CO2 produites par nos activités de 10% à l'horizon 2025 par rapport à 2019**	Objectif atteint : A la clôture du Q4-22 les émissions sont dans la lignée de l'objectif.
2	**Monitoring automatique des consommations électriques**	Objectif non atteint : tous les chantiers ne sont pas équipés du système de monitoring automatique.
3	**Fourniture électrique**	Objectif atteint : le contrat de fourniture en cours avec ENGIE est bien 100% vert.
4	**Branchement des chantiers au réseau électrique**	Objectif atteint : cette sensibilisation est réalisée lors de chaque démarrage de chantier.
5	**Alternatives à l'énergie fossile**	Objectif en cours : cette sensibilisation est réalisée lors de chaque démarrage de chantier.
6	**Politique Fleet**	Objectif atteint : 100% des collaborateurs disposant d'un véhicule de société ont bien accès à un choix de véhicules PHEV/EV, sur base des critères de la car policy.

7 🚐	**Voiture de pool**	Objectif atteint (avec retard) : Galy, la voiture de pool full électrique de Galère, est arrivée en mars 2023.
8 🔨	**Rénovation des conteneurs chantier base vie (hors magasin)**	Objectif non atteint.
9 🧑‍🏭	**Sensibilisation du personnel chantier sur l'utilisation raisonnée de l'énergie**	Objectif atteint.

Changement aux approches de quantification

Afin de répondre aux exigences de la norme ISO 14064 -1, la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques présents au siège social de l'entreprise est décomptée et non plus ajoutée comme c'était imposé par le manuel de non-fincancial reporting au groupe BAM. La fraction délivrée au réseau n'est pas considérée et la partie consommée impacte nullement (facteur de conversion en kg de CO_2 égal à zéro) le calcul de nos émissions de CO_2.

2023

A l'occasion de la Revue de Direction d'Avril 2023, Galère a décidé de conserver ou modifier les objectifs choisis pour 2022 . Les nouveaux objectifs sont :

1	**Réduction des émissions de CO2 produites par nos activités**	→ Réduction de 10% à l'horizon 2025 par rapport à 2019
2	**Monitoring automatique des consommations électriques**	→ 100% des chantiers et bâtiments *utiles* au reporting environnement
3	**Fourniture électrique**	→ Contrat cadre de fourniture 100% verte
4	**Branchement des chantiers au réseau électrique**	
5	**Alternatives à l'énergie fossile**	→ Sensibilisation à l'utilisation de systèmes producteurs d'électricité utilisant une énergie alternative (non fossile, non ou peu émettrice de CO2)
6	**Politique Fleet**	→ Favoriser la mobilité douce : mise en place du « Budget mobilité » à l'horizon 2024
7	**Conteneurs chantier base vie performants**	→ 20 rénovés OU neufs/an, avec l'objectif qu'ils soient tous performants (rénovés ou neufs) pour 2030
8	**Sensibilisation du personnel chantier sur l'utilisation raisonnée de l'énergie**	→ Campagne d'affichage

Nous passons ainsi de 9 à 8 objectifs :

- L'objectif « Voiture de pool » étant atteint, il n'est plus un objectif à part entière mais fait désormais partie du plan d'action général QSEE, afin d'assurer son suivi ;
- Cinq objectifs de 2022 (les 1er, 3e, 4e, 5e et 9e) sont conservés ;
- L'objectif 2 et 8 sont adaptés (le 2e et 8e) ;
- L'objectif lié aux déplacements est modifié afin de tenir compte de l'actualité Fleet et des travaux en cours à la holding.

Décomposition des émissions par scope

Le suivi des objectifs de réduction CO_2 nécessite la mise en place d'indicateurs de performance qui seront présentés dans le sous-chapitre de 2023 « suivi des indicateurs et résumé du plan d'actions 2023 » lors de la prochaine publication de ce compte-rendu (prévue pour février 2024).

Le suivi des émissions de CO_2 se fait, comme précédemment décidé, en utilisant le « *greenhouse gas (GHG) protocol* ». Celui-ci définit trois scopes de comptage des gaz à effets de serre et les objectifs du reporting :

- Emissions directement émises par les activités de l'entreprise (scope 1) ;
- Emissions indirectement émises issues de la fourniture d'électricité, de chauffage et de climatisation (scope 2) ;
- Emissions indirectement émises en amont et en aval de notre chaîne d'approvisionnement, « *value chain* » (scope 3).

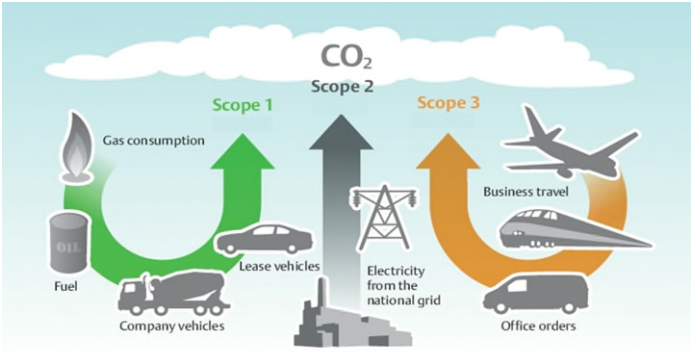

Galère rapporte toutes les émissions des scopes 1 et 2 et les transports (déplacements) des membres de son personnel (scope 3). La mise à jour à mi-année (2023) est présentée ci-dessous.

Emissions de CO2 par scope (tonnes)	2019	2020	2021	2022	mi-2023
Scope 1	3.140,45	2.464,16	3.446,53	3.132,86	1534.03
Scope 2	9,53	8,65	7,96	11,79	14.53
Scope 3	135,81	121,02	113,68	88,08	22.51
Total	**3.285,79**	**2.593,83**	**3.568,17**	**3.232,73**	**1571.07**

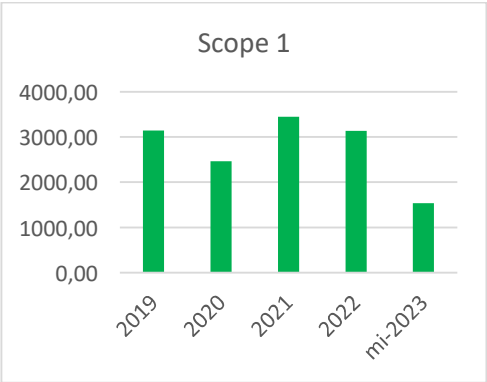

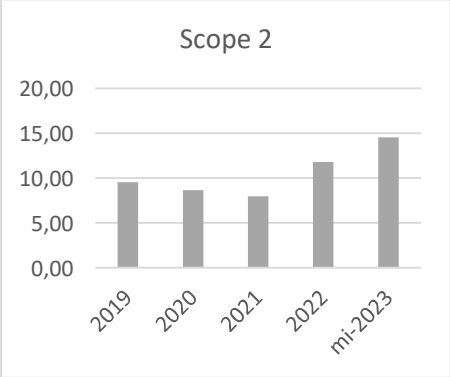

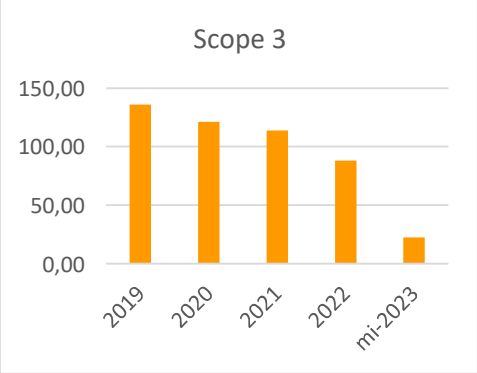

Détail de la composition des valeurs d'émissions par scope

	Unité	Année de référence 2019	Année actuelle mi-2023	Facteur de conversion IEA/DEFRA	unité	Emission directe/ indirecte
Scope 1						
Mazout de chauffage des bureaux	Litres	17948	4000	2,657	kg CO2 / litre	Directe
Diesel flotte	Litres	525458	290323	2,233	kg CO2 / litre	Directe
Essence flotte	Litres	2366	56720	2,657	kg CO2 / litre	Directe
Essence chantiers	Litres	10906	4365	2,233	kg CO2 / litre	Directe
Mazout chantiers	Litres	493003	231196	2,657	kg CO2 / litre	Directe
Scope 2						
Electricité verte Bureaux fournie	kWh	294328	109960	0,014	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité verte Bureaux produite localement	kWh	26968	7910	0	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité verte - Transports	kWh	12595	37096	0,014	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité fournie par un tier - transports	kWh	2341	63554	0,161	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité verte chantiers	kWh	373966	167957	0,014	kg CO2 / kWh	Indirecte
Scope 3						
Remboursement des km voitures à carburant inconnu	Km	800064	149082	0,151	kg CO2 / km	Indirecte
Voyages (avion)	T CO2	15	0	Cie aérienne ou via web calc	T CO2	Indirecte

Les chiffres présentés dans les graphiques sont le résultat du suivi trimestriel des consommations sur chantiers, aux bureaux et pour les déplacements pour la période définie (ici Q2-2023).

Ces données ne concernent que les activités de Galère en Belgique. Ce document est mis à jour deux fois par an, la prochaine mise à jour aura lieu à la clôture annuelle de Q4-2023, soit en février 2024.

Validation et degré de complétude

Le suivi des émissions de CO_2 est effectué sur base du *non-financial reporting* guide du Royal BAM Group en utilisant le « *greenhouse gas (GHG) protocol* ».

Ce système de suivi a été audité annuellement par l'expert indépendant EY.

Au sein de Galère, les données sont enregistrées par une collaboratrice administrative, vérifiées par la Coordinatrice QEÉ et validées par le Directeur QSEÉ.

L'indicateur utilisé pour assurer la complétude des informations reçues est le rapport des données reçues sur le nombre de chantiers en activité. L'objectif est la réception de 100% des données mensuellement.

Le caractère cumulatif de l'encodage permet d'assurer une meilleure exactitude des données en fin de trimestre. En outre, la consolidation du Q4 ne se fait qu'une fois les données annuelles confirmées sur base des factures (sauf pour les compteurs électriques basse tension qui n'arrivent qu'un an après).

Sur cette base, nous considérons que les données reprises au présent rapport à la clôture du Q4 sont complètes et exactes. La publication à mi-année quant à elle inclut des estimations. En l'occurrence, les chiffres présentés à la suite et au tableau page précédente sont bien inférieurs aux Q2 des années précédentes : ceci est probablement lié au taux de réponse plus bas à la clôture de Q2-2023 (seuls 78% des données chantiers ont été collectées sur le trimestre de juin-juillet-août contrairement à 98% pour Q1-2023). Ils sont donc à considérer comme incomplets.

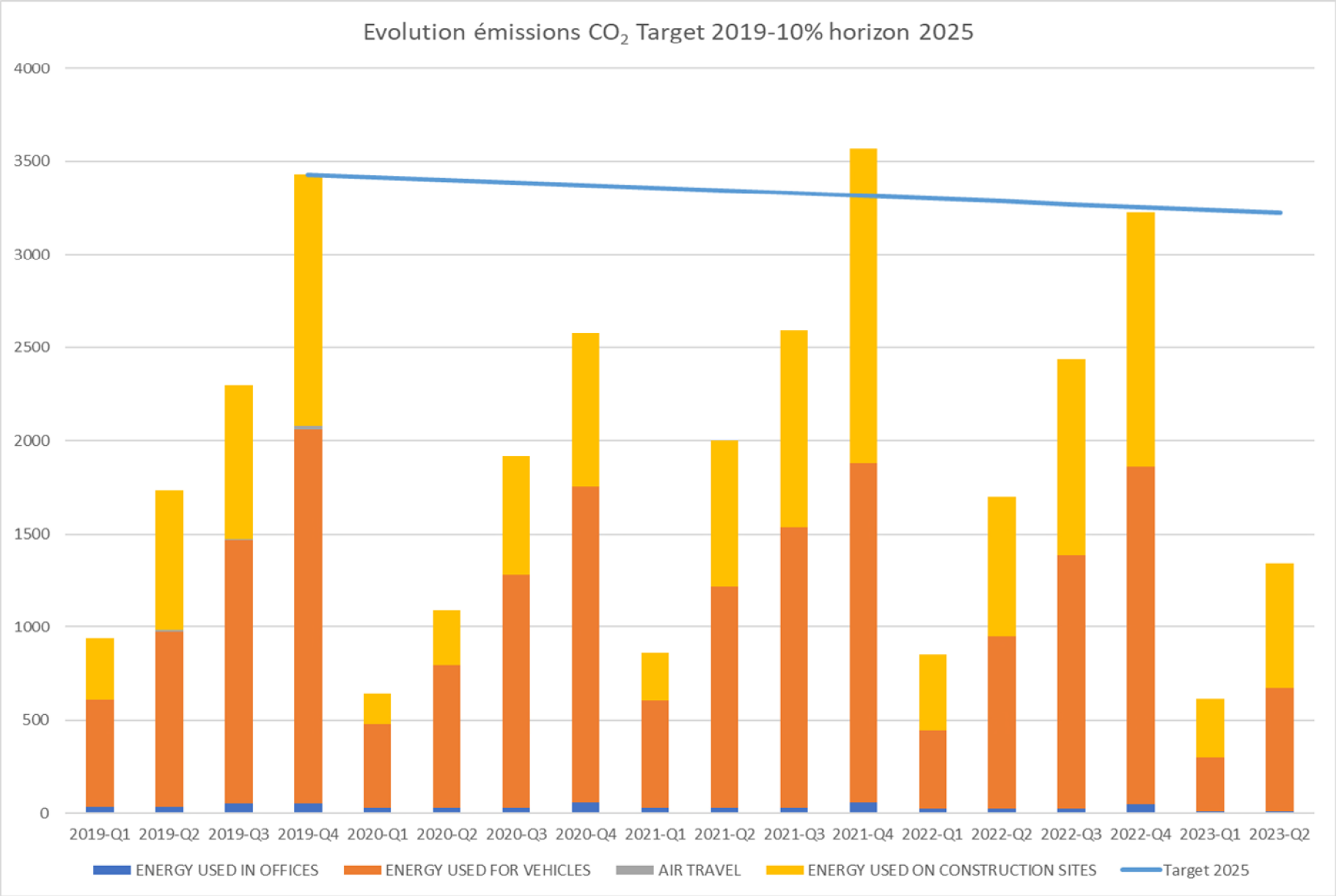

Mise à jour : Septembre 2023 / Prochaine mise à jour : Février 2024

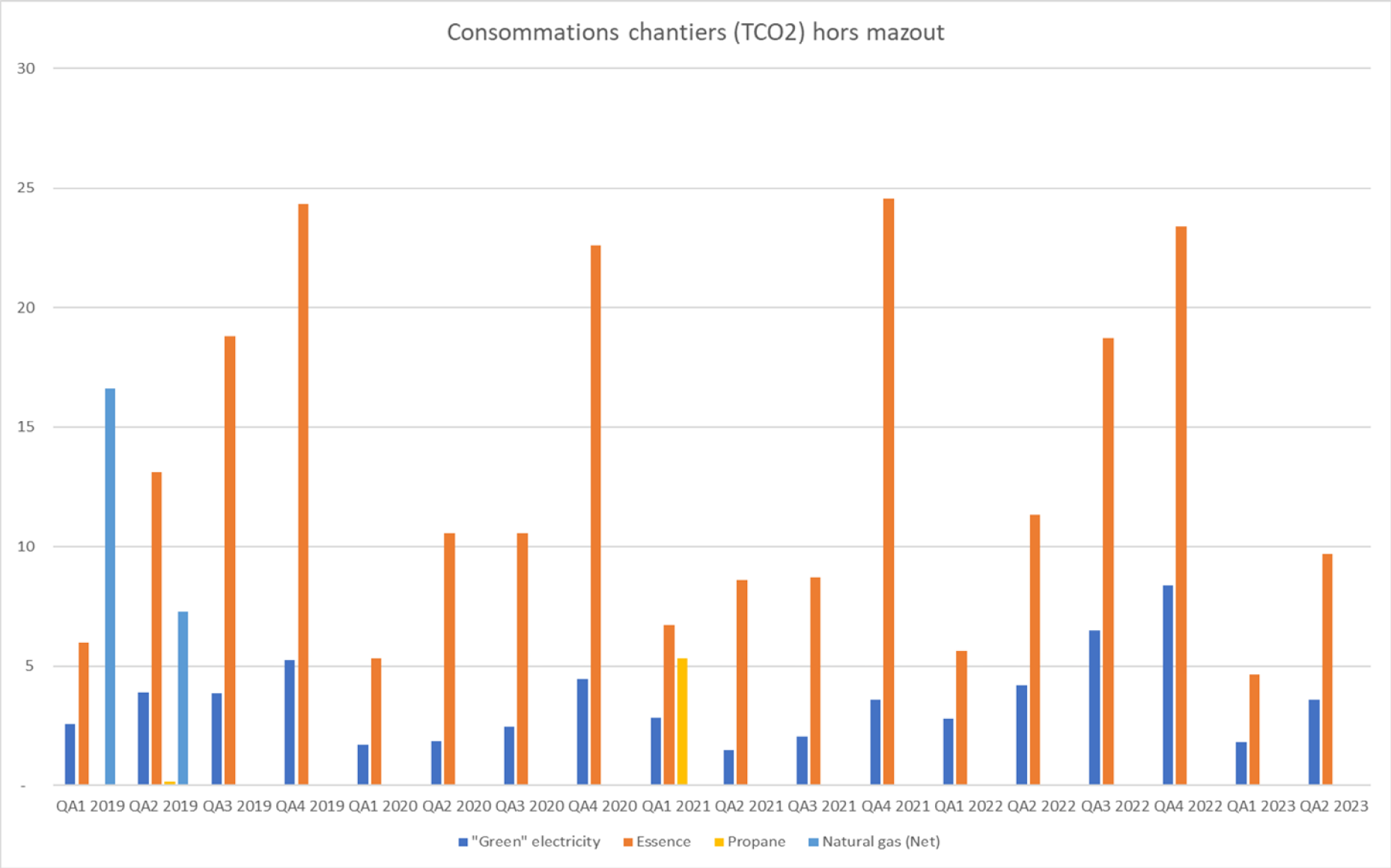

Mise à jour : Septembre 2023 / Prochaine mise à jour : Février 2024

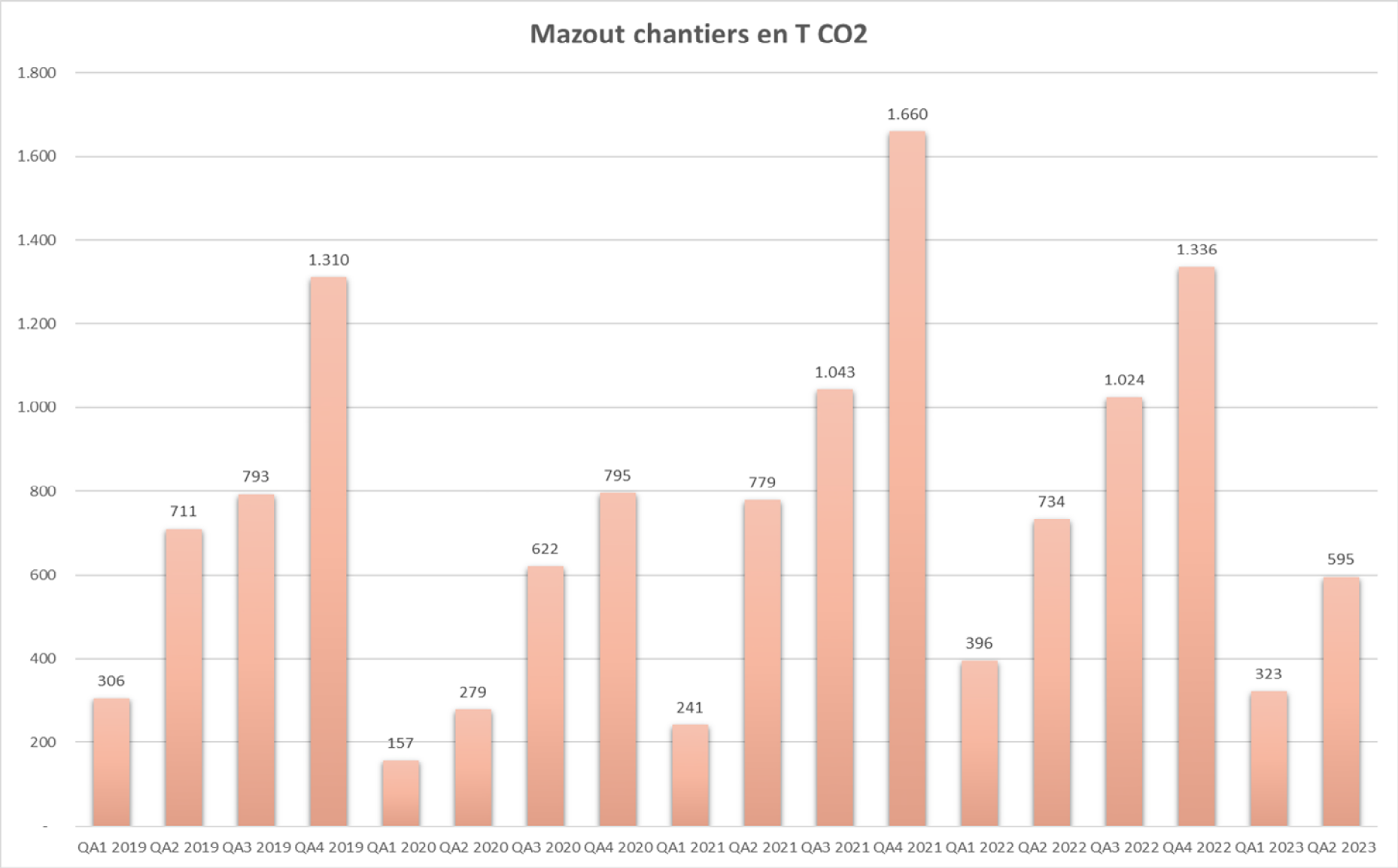

Mise à jour : Septembre 2023 / Prochaine mise à jour : Février 2024